

**MAIRIE DE THERVAY  
39290 THERVAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DELIBERATION N° 2023-01-06**

L'an deux mille vingt-trois, le 25 janvier à 21 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

**PRESENTS** : CHERREY-GUELAUD Corinne, CRETIN Christian. DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc MAHAMDI Maryline ;  
CHAMPONNOIS Alain, PHILIPPON Franck absents à l'ouverture de la séance (arrivée à 22 h 00)

**Absents excusés** : M. BERTOLI Régis,

Secrétaire de séance : DEPRAZ Paul

Convocation du 18/01/2023 (affichée le 18/01/2023).

**OBJET : BAIL DE MISE A DISPOSITION DE TERRAIN (PYLONE ORANGE)**

Le Maire expose que suite aux échanges de terrains faits avec la SNCF, la Commune se trouve propriétaire de la parcelle supportant le pylône ORANGE.

Il s'agit de la parcelle **LIEU DIT AUX SABLONNIERES 39290 THERVAY** (Référence cadastrale : Section : YX - Parcelle : 35 (anciennement cadastrée Section : YX - Parcelle : 008)) d'une surface de 74 m<sup>2</sup> environ. Il y a donc lieu d'établir un bail avec TOTEM France. Le montant du loyer annuel est fixé à 3.100 euros indexé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la mise en place dudit bail avec la SAS TOTEM France et charge le Maire de la signature du bail et de toute pièce afférente.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Stéphane ECARNOT

